

Votez

édito

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

Du 27 novembre au 4 décembre 2014 auront lieu les premières élections professionnelles pour la création d'un Comité Consultatif Ministériel pour les Maîtres de l'Enseignement Privé (CCMMEP).

Ce comité est une revendication de longue date du SYNEP CFE-CGC.

Le CCMMEP est consulté sur les questions et projets de textes concernant les maîtres et documentalistes des établissements d'enseignement privés sous contrat et relatifs :

- 1° A la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- 2° Aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire
- 3° Aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents
- 4° A la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles
- 5° A l'insertion professionnelle
- 6° A l'égalité professionnelle, à la parité et à la lutte contre toutes les discriminations.

Auparavant seuls la CFDT, la CFTC et le SPELC étaient reçus de façon informelle par le Ministère pour aborder ses questions.

Le Ministère semble s'être entendu avec la CFDT, la CFTC et le SPELC pour n'attribuer que 10 sièges (contrairement aux 15 dans l'enseignement public) espérant ainsi continuer à négocier avec ces 3 seuls syndicats actuellement majoritaires.

.../...

Syndicat National de l'Enseignement Privé

63, rue du Rocher 75008 Paris - Tél. 01 55 30 13 19 - Fax 01 55 30 13 20

Courriel : synep@synep.org Site Internet : www.synep.org

Directeur de la publication : Evelyne CIMA - Maquette : Raymond CIMA

Imprimé par nos soins à 1000 exemplaires. Dépôt légal à parution



Si vous souhaitez que la diversité puisse être la plus large possible afin d'enrichir le débat, soutenez le SYNEP CFE-CGC force de proposition.

Simultanément il y aura les élections pour les CCMA, CCMD ou CCMI (commission consultative mixte académique, départementale ou interdépartementale). Ces commissions sont relatives à l'évolution de carrière des enseignants (mutation, changement d'échelon, liste d'aptitude.....).

Le SYNEP CFE-CGC a communiqué à chaque enseignant, à sa demande, son avancée de carrière (changement d'échelon...), sauf lorsque certains rectorats ont refusé de nous les communiquer sous prétexte que nous n'avions pas d'élu !

**Pour que le SYNEP CFE-CGC vous informe, et vous représente
Portez-vous candidats sur les listes SYNEP CFE-CGC**

Votez et faites voter SYNEP CFE-CGC

Notice pour voter lors de ces élections professionnelles

1. Créer son espace électeur :
Se connecter à <https://vote2014.education.gouv.fr/#/login>
Vous devez compléter par votre adresse professionnelle : (Nom. Prenom@ac-académie.fr)
Attention parfois votre nom est celui de jeune fille.
Puis vous devez choisir un mot de passe comportant une majuscule, deux nombres et un minimum de 8 caractères au total.
2. Un lien est envoyé sur votre boîte mail académique, afin de finaliser votre inscription.
3. A partir du 27 novembre 10H, vous pourrez voter sur cet espace à l'aide de l'identifiant que vous avez reçu en main propre dans votre établissement. Gardez-le précieusement.

Notice pour l'utilisation de sa boîte mail académique

1. Se rendre sur son espace web-mail académique :
Rentrer son nom d'utilisateur : première lettre de votre prénom et nom (exemple Nadia Daly nom d'utilisateur ndaly)
Rentrer son mot de passe, si vous n'en avez pas défini c'est votre numéro de NUMEN.
2. Petits conseils pratiques pour
 - changer votre mot de passe (à la place de votre NUMEN) :
Aller dans « options » puis « modifier mot de passe ».
 - transférer votre boîte mail académique sur votre boîte mail privée.
Aller dans « option », puis « messagerie », puis « transfert
Cocher transfert automatique et préciser la boîte mail de transfert.

Élections 2014

Un syndicat
qui combat l'hypocrisie
générale



L'excellence
n'a pas de prix !

Une École médiocre
en a un :
la paupérisation !

**Rejoignez
le SYNEP
CFE-CGC**

**Le SYNEP CFE-CGC
constate :**

- la paupérisation des enseignants, agents de l'État,
- la dégradation générale de l'enseignement,
- l'incompatibilité actuelle de « l'enseignement de masse » avec la promotion de l'excellence.

Pour être compétitive, plutôt que d'une baisse ou d'un gel des salaires, notre Économie a besoin d'une production d'excellence, donc d'une École de qualité.

Syndicat National de l'Enseignement Privé CFE-CGC

63, rue du Rocher 75008 Paris

Tél. 01 55 30 13 19

Courriel : synep@synep.org - Site Internet : www.synep.org



**Force de propositions,
le SYNEP CFE-CGC
demande :**

SYNEP

- des conditions de travail et des moyens adaptés à un enseignement de qualité,

- une École centrée sur les fondamentaux,
- des programmes sans saupoudrage,
- le développement des parcours différenciés,
- des examens et diplômes ne leurrant pas les élèves et leurs parents sur le réel niveau des connaissances,
- la fin des pressions sur les correcteurs et les jurys d'examens leur demandant d'appliquer des barèmes de « surnotation »,
- l'amélioration et non la dégradation régulière du statut et des conditions de travail de l'enseignant (décret de 1950),
- une rémunération et un calcul de retraite équivalents à ceux de nos collègues du Public,
- un accompagnement à la reconversion des enseignants qui le souhaitent,
- la prise en compte, pour la retraite, des années d'études nécessaires au recrutement.

Votez

**S
Y
N
E
P

C
F
E
-
C
G
C**

Syndicat National de l'Enseignement Privé CFE-CGC

63, rue du Rocher 75008 Paris

Tél. 01 55 30 13 19

Courriel : synep@synep.org - Site Internet : www.synep.org



Élections CCMA 2014

Un syndicat réellement indépendant
qui demande:

- ⇒ Transparence
- ⇒ Équité
- ⇒ Respect des lois et des règles

Le SYNEP CFE-CGC a 2 objectifs:

- **Assainir une académie sinistrée**

Défaut de transparence, règles non respectées, notamment celles qui régissent les mutations et garantissent notre statut d'agents publics

- **Améliorer nos conditions de travail et notre carrière**

Lutter contre les dérives commerciales, le remplissage abusif des classes, la discipline au rabais... améliorer nos salaires, défendre nos retraites

**Rejoignez le SYNEP CFE-CGC,
le seul syndicat de l'Académie
qui s'indigne de l'irrespect des règles et
accompagne ses adhérents pour saisir
le Tribunal Administratif**

Syndicat National de l'Enseignement Privé CFE-CGC
63, rue du Rocher 75008 Paris
Tél.: 01 55 30 13 19 synep@synep.org www.synep.org

Force de propositions, le SYNEP CFE-CGC demande :



- ♦ **La transparence en matière de mutations :** le rectorat ne produit aucun bilan officiel au terme du mouvement de l'emploi, ce qui permet d'occulter de trop nombreuses irrégularités. Il est impossible de muter sereinement dans cette Académie !
- ♦ **Le respect par notre recteur des règles qui régissent le mouvement de l'emploi,** notamment le décret et la circulaire de 2005 qui lui demandent de vérifier la légalité des rejets de candidatures prioritaires
- ♦ **L'élaboration d'une jurisprudence favorable aux maîtres :** le SYNEP est le seul syndicat de l'Académie à accompagner régulièrement des enseignants devant le Tribunal Administratif (TA)
- ♦ **Le respect des règles pour l'attribution des congés formation :** la transparence et le principe d'équité n'étant pas respectés, le SYNEP accompagne une saisine du TA en 2014
- ♦ **Le paiement des heures de laboratoire :** sur ce point également, le SYNEP accompagne une saisine du TA en 2014
- ♦ **Le respect d'une certaine éthique par les chefs d'établissement :** trop de dérives commerciales sont constatées (classes surchargées, discipline au rabais, 100% de réussite au Bac avec, en amont, des méthodes peu catholiques...) ; la mission éducative de nos établissements semble parfois passer au second plan et le contrat d'association avec l'Etat, trop souvent oublié. Trop de chefs d'établissement veulent « le beurre et l'argent du beurre » (bénéficier massivement de l'argent public et ne respecter aucune loi) et n'informent pas toutes les organisations syndicales du déroulement d'élections dans leur établissement (élections sous contrôle)
- ♦ **L'alignement de nos retraites sur celles du public** et la prise en compte des années d'études nécessaires au recrutement
- ♦ **Une sérieuse revalorisation des salaires,** y compris pour les délégués auxiliaires
- ♦ **La création de l'agrégation externe privée** pour tous (comme le CAFEP)

Votez SYNEP CFE-CGC

Enseignement agricole



Force de propositions, le SYNEP CFE-CGC demande

SYNEP

- o La prise en compte, pour la retraite, des années d'étude nécessaires au recrutement
- o Des passerelles du privé vers le public, et aussi entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de l'Agriculture
- o Une revalorisation des salaires,
- o L'amélioration et non la dégradation régulière du statut et des conditions de travail des enseignants
- o Des moyens adaptés à un enseignement de qualité, proposant des parcours différenciés
- o Des examens et diplômes ne leurrant pas les élèves et leurs parents sur le réel niveau des connaissances
- o La fin des pressions sur les membres des jurys d'examen pour une sur-notation
- o L'accompagnement à la reconversion des enseignants qui le souhaitent
- o L'ouverture du concours de recrutement des inspecteurs aux enseignants de l'enseignement du privé.

Votez SYNEP CFE-CGC



Adhésion - Réadhésion - Abonnement - 2014
(Pas d'augmentation du montant des cotisations en 2014)

M, Mme, Mlle : Prénom :

Adresse personnelle :

.....

Tél. : Tél. portable :

Courriel : Date de naissance :

Établissement scolaire (sous contrat / hors contrat) :

.....

Emploi(s) :

en École - Collège - LEG - LET - LEP - Agricole - Supérieur - autre :

-*ADHÈRE au SYNEP CFE-CGC (avec abonnement à Synep-Express gratuit) pour 2014

(Crédit d'impôt : 66% de votre cotisation)

-*M'abonne seulement à Synep-Express (10 € pour 1 an) fiscalement non déductible

-*Règle en 1, 2, 3 ou 4 chèques

*(Rayer les mentions inutiles)

Ces informations sont réservées au SYNEP CFE-CGC et, conformément à l'article 27 de la Loi 78-17 du 6/1/78, les intéressés disposent, pour les informations les concernant, d'un droit d'accès et de rectification qui s'exerce au siège.

SYNEP CFE-CGC
 63, rue du Rocher
 75008 PARIS
 Tél. 01 55 30 13 19
 Fax. 01 55 30 13 20
sy nep@sy nep.org

A...	le...	Montant de la cotisation
Signature		

Barème des cotisations 2014

**Pas d'augmentation du montant
des cotisations en 2014**

En dessous de 762 €	60,00 €
De 762 à 838 €	67,00 €
De 839 à 914 €	73,00 €
De 915 à 990 €	79,00 €
De 991 à 1066 €	85,00 €
De 1067 à 1142 €	91,00 €
De 1143 à 1218 €	97,00 €
De 1219 à 1294 €	103,00 €
De 1295 à 1370 €	109,00 €
De 1371 à 1446 €	115,00 €

De 1447 à 1552 €	121,00 €
De 1553 à 1598 €	127,00 €
De 1599 à 1674 €	133,00 €
De 1675 à 1750 €	140,00 €
De 1751 à 1826 €	146,00 €
De 1827 à 1902 €	152,00 €
De 1903 à 1978 €	159,00 €
De 1979 à 2054 €	167,00 €
De 2055 à 2130 €	175,00 €
De 2131 à 2206 €	182,00 €
De 2207 à 2282 €	190,00 €
Au delà de 2.282 € net par mois, aux 190 €	
ajouter 8 € par tranche de 76 €	
Retraité ou 2ème adhérent d'un couple	
membre du SYNEP CFE-CGC : 60,00 €	